

Association Sportive des Sapeurs Pompiers  
De Seine et Marne

---

Section JUDO

**Tournoi National de JUDO  
Sapeur Pompier**

**Samedi 01 juin 2013**

**Dojo Jacques BIDARD  
450, Avenue des Régals  
77350 LE MEE sur SEINE**



L'Association Sportive des Sapeurs Pompiers De Seine et Marne section JUDO  
L'Union Départementale de Seine et Marne  
La Ligue de Seine et Marne de Judo

Organisent la 2<sup>ème</sup> édition du Tournoi National Individuel de Judo le :

**Samedi 01 juin 2013.**

A cette occasion nous serions très heureux de vous compter parmi nous lors de cette compétition individuelle réservée aux :

**JUNIORS/SENIORS MASCULINS, FEMININS  
Et vieux SARS  
Sapeurs Pompiers et Agents des SDIS**

Qui se déroulera au Dojo Jacques BIDARD du Mée sur Seine (450, avenue des Régals – 77350 LE MEE SUR SEINE).

Pour cette 2<sup>ème</sup> édition, des délégations des différents SDIS, des sapeurs pompiers militaires et agents des SDIS sont invitées.

Vous trouverez en annexe tous les renseignements relatifs à cette manifestation nationale, et nous vous demandons pour des raisons de gestion et d'organisation de respecter les délais relatifs à l'engagement et de veiller au suivi des réservations hôtelières, afin d'éviter tout désagrément à votre arrivée.

Nous sommes à votre disposition pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à nous contacter aux numéros figurants dans le dossier.

Dans l'attente de vous accueillir,  
Nous vous prions d'agréer, Mesdames, Messieurs, nos salutations sportives.

# Tournoi National de Judo

## Sapeur Pompier

### REGLEMENT

**Article 1** Le Tournoi National Sapeur Pompier est une compétition individuelle par catégorie de poids. Il est ouvert à tous les judokas suivant les modalités du cahier des charges de la F.F.J.D.A :

- être dans la catégorie junior masculine ou féminine
- être dans la catégorie senior masculine ou féminine
- catégories masculins vétérans (vieux sars) : M2, M3, M4, M5, M6 (voir règlement vétérans FFJDA)

**ARTICLE - 2 -** Les délégations participant au tournoi certifient que les combattants sont bien assurés pour participer à cette manifestation, les mêmes conditions exigées dans le cadre de la FFJDA (pièce d'identité : passeport ou carte d'identité, pas de permis de conduire), passeport sportif avec 2 timbres de licences dont celui de la saison en cours et certificat médical de moins d'un an, autorisant la pratique du judo en compétition

**ARTICLE – 3 -** Le tirage au sort informatique s'effectuera à l'issue des pesées officielles.

#### 3.1. Formule de compétition

- de 4 à 5 combattants : poule
- 6 combattants : 2 poules de 3, les deux premiers qualifiés pour les demi-finales
- 7 combattants : 1 poule de 4 et 1 poule de 3, les deux premiers qualifiés pour les demi-finales
- plus de 7 combattants : tableau à double repêchage
- pour 1, 2 ou 3 athlètes : l'organisation se réserve le droit d'effectuer des regroupements cohérents de catégories de poids.

**ARTICLE – 4 -** Les catégories d'âges autorisées à combattre sont : Juniors masculins et féminins, Seniors masculins et féminins.

**ARTICLE – 5 -** Les catégories de poids sont :

- Masculins : - 60 kg ; - 66 kg ; - 73 kg ; - 81 kg ; - 90 kg ; + 90 kg
- Féminins : - 57 kg ; - 63 kg ; - 70 kg

L'organisation se réserve le droit de procéder à des regroupements morphologiques et d'âges

**ARTICLE – 6 -** Les combattants devront présenter leur passeport sportif en règle, certificat Médical et licence 2012-2013 lors de la pesée. Ceinture verte minimum et 2 timbres de licence

**ARTICLE – 7 –** Les combattants devront se munir d'une ceinture rouge.

### **.Tenues**

Judogis :

Les judogis bleus sont acceptés et même encouragés, pour remplacer la ceinture rouge.  
Toute marque est autorisée, dans la mesure où le judogi respecte les normes vestimentaires.

Dossards :

Seuls les dossards de l'organisateur, si celui-ci en proposait, sont autorisés.  
Dans le cas contraire, les autres dossards sont permis.

**ARTICLE – 8** - L'arbitrage appliqué sera en fonction des règles de la F.F.J.D.A en vigueur à la date du Tournoi.  
Temps de combat 3 minutes.

### **8.1. Règles en matière de « golden score »**

Le Golden score sera utilisé en cas d'égalité.  
La durée maximale sera de 2 minutes.

**ARTICLE – 9** - Les inscriptions se feront par l'extranet FFJDA à partir du 1<sup>er</sup> mars 2013 et/ou sur les feuilles prévues à cet effet. Les inscriptions ne seront prises en compte qu'avec le paiement. **La date limite pour les inscriptions est fixée au 29 mai 2013.**

**ARTICLE – 10** - Les 4 premiers de chaque catégorie seront récompensés

**ARTICLE – 11** - Le tarif par engagement individuel est fixé à **10 €uros par combattant.**

**ARTICLE – 12** - En cas de litige, le comité d'organisation se réserve le droit de statuer.

### **DROITS A L'IMAGE :**

Lors de manifestations organisées par l'ASSAP 77, l'image et la voix des participants sont susceptibles d'être captées par tout moyen vidéo dans le cadre des compétitions et des activités annexes. Le signataire du présent formulaire autorise l'ASSAP 77 et sa Commission communication à procéder à des captations d'images et de voix et à utiliser et à diffuser, pour la promotion de la discipline pratiquée, les images et la voix ainsi captées, sur tout support de communication audiovisuel quel qu'il soit et notamment : site internet de l'ASSAP 77 ou son autorité de tutelle, diffusions vidéo, journaux sportifs télévisés, judo tv. Cette autorisation est consentie pour la promotion de l'ASSAP 77 à titre gratuit pour une durée de 70 ans et vaut pour le monde entier.

« Entraide et Prospérité Mutuelle »

## **TOURNOI NATIONAL DE JUDO SAPEUR POMPIER**

**SAMEDI 01 JUIN 2013**

↳ **Individuels juniors/seniors/SARS masculins**  
↳ **Individuelles juniors/seniors féminins**

- 11h30 : Accueil des délégations au Dojo du Mée sur Seine  
(450, avenue des régals – 77350 Le MEE sur SEINE)
- 12h00 à 13h00 : Pesée officielle des juniors/seniors masculins
- 13H00 à 13H30 : Tirage au sort et début de la compétition masculine
- 13h30 à 14h00 : Pesée officielle des juniors/seniors féminins
- 14H00 à 14H30 : Tirage au sort et début de la compétition féminine
- 18H00 : Fin prévisionnelle de la compétition.

## Fiche d'inscription

Délégation : .....

Nom du Responsable : .....

Tél. : ..... E-mail : .....

					Palmarès 2009/2010			
	Sexe F/M	Noms	Prénoms	Poids	Dépt.	Région	Zone	Nat.
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
11								
12								

Frais d'engagement : 10 € par athlète (gratuit pour les adhérents ASSAP77)

La fiche d'inscription accompagnée du règlement est à retourner **avant le 29 mai 2013** à la :

Ligue de Judo de Seine et Marne  
 Critérium Sapeur pompier  
 3 bis Grand Place  
 77600 BUSSY SAINT – GEORGES

E - mail : [danjoux.richard@wanadoo.fr/cadrettech1.ligue77.judo@orange.fr](mailto:danjoux.richard@wanadoo.fr/cadrettech1.ligue77.judo@orange.fr)

# Tournoi National de Judo Sapeur Pompier

## Modalités

- Les inscriptions au Tournoi National Sapeur Pompier doivent se faire avant la date limite du **29 mai 2013**.
- Les règlements par chèque sont à établir à l'ordre de l'ASSAP 77.
- Pour tous renseignements supplémentaires, merci de contacter :  
Mr. DANJOUX Richard  
☎ : 06 81 01 55 09  
E-mail : [danjoux.richard@wanadoo.fr/cadrettech1.ligue77.judo@orange.fr](mailto:danjoux.richard@wanadoo.fr/cadrettech1.ligue77.judo@orange.fr).